

## CCPQ

Bd Pachéco - 19 - boîte 0  
1010 Bruxelles

Tél. : 02 210 50 65

Fax : 02 210 55.33

Email : [ccpq@profor.be](mailto:ccpq@profor.be)

[www.enseignement.be](http://www.enseignement.be)

**CONSTRUCTION**

**GROS-ŒUVRE**

**COFFREUR / COFFREUSE**

**PROFIL DE QUALIFICATION**

Validation par la C.C.P.Q.

Le 02 juillet 2002

## **LE METIER**

Le coffreur est l'ouvrier qui construit, assemble, pose et démonte les ouvrages destinés à former les coffrages ou moules dans lesquels le béton est coulé suivant les plans de coffrage.

Il détermine l'emplacement exact et la structure du coffrage, il met en œuvre les bois et autres matériaux, les met à dimensions et effectue le montage autour de l'armature métallique, de façon telle que le démontage soit aisé, ajuste et assemble les pièces de bois ; il étançonne l'ouvrage afin que l'ensemble présente une solidité et une rigidité suffisantes pour résister aux diverses pressions du béton ; il procède au décoffrage lorsque le béton est durci.

Le secteur de la construction est d'une part principalement composé de petites et moyennes entreprises qui adoptent une organisation de travail en fonction de l'importance et la spécificité des travaux entrepris. Ces firmes occupent prioritairement du personnel pour les réalisations d'infrastructure en gros-œuvre présentant un caractère polyvalent.

D'autre part, les firmes importantes ou les associations momentanées en vue de la réalisation de travaux très importants adoptent une organisation interne propre ou la spécialisation est prédominante.

Le profil de qualification du coffreur, rend compte de ces caractéristiques du marché du travail.

FONCTIONS	ACTIVITES	COMPETENCES
<b>1. APPLIQUER LES REGLES DE SECURITE, D'HYGIENE ET DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT</b>	1.1 Appliquer la législation et les réglementations en matière de protection et prévention au travail.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respecter, dans la spécificité du secteur professionnel, la législation, la réglementation générale et les recommandations particulières relatives à la protection individuelle et collective des travailleurs en matière de protection et prévention au travail.</li> <li>• Développer un esprit de prévention des risques d'accident de travail, des risques pour la santé des personnes et des risques environnementaux.</li> <li>• Identifier les situations potentiellement dangereuses.</li> <li>• Prendre les précautions (protections individuelles) lors des opérations de préparation et traitement des subjectiles, lors de la manipulation ou du rangement de matières dangereuses (toxiques et inflammables).</li> <li>• Respecter la réglementation en ce qui concerne la sécurité incendie (permis de feu).</li> </ul>
	1.2 Appliquer les règles d'ergonomie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lever, porter les charges pondéreuses et encombrantes en toute sécurité (physiologique et matérielle) manuellement et avec du matériel simple.</li> </ul>
	1.3 Utiliser le matériel et les équipements.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respecter les prescriptions réglementaires concernant l'utilisation de l'énergie électrique propres à la profession.</li> <li>• Manipuler les outils tranchants et contondants, manuels et électromécaniques de manière appropriée, veiller à leur bon état de fonctionnalité.</li> <li>• Installer, stabiliser, démonter et entretenir le matériel pour le travail en hauteur.</li> <li>• Assurer la protection, la sécurité des personnes devant circuler dans l'environnement du chantier, des échafaudages, des échelles ...</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintenir les locaux de chantier en état de propreté et d'hygiène.</li> </ul>
	1.4 Stocker et manipuler les produits du domaine professionnel.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier les produits dangereux, les manipuler et les utiliser avec les précautions d'usage dans le respect des réglementations en vigueur et des recommandations des fiches techniques associées.</li> <li>• Stocker les produits dangereux toxiques et inflammables dans le respect des législations et des réglementations en vigueur et en assurer leur protection.</li> </ul>
	1.5 Trier et évacuer les déchets et les résidus.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Trier et stocker les déchets dans le respect des législations, des réglementations et des recommandations en vigueur en matière de protection de l'environnement.</li> <li>• Evacuer les déchets en utilisant les moyens appropriés dans le respect des réglementations en vigueur en matière de protection de l'environnement.</li> </ul>
<b>2. PARTICIPER A DIFFERENTES TACHES PRELIMINAIRES SUR LE CHANTIER</b>	2.1 Installer les clôtures et assurer la signalisation selon les règles en vigueur.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respecter les consignes et directives.</li> </ul>
	2.2 Participer à la mise en œuvre des branchements et des raccordements d'exploitation du chantier.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participer à l'organisation pratique du chantier.</li> </ul>
	2.3 Acheminer des matériaux et matériel sur le lieu de mise en œuvre.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Evaluer les besoins spécifiques pour son poste de travail.</li> <li>• Contrôler la quantité et la qualité des matériaux et du matériel.</li> <li>• Veiller à la stabilité des matériaux et matériel en cours de déplacement et lors du stockage.</li> </ul>
	2.4 Repérer et reporter les points de niveaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tracer les éléments internes à l'implantation générale du bâtiment.</li> </ul>
	2.5 Assurer les protections nécessaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Protéger les matériaux à mettre en œuvre et le matériel.</li> </ul>

	2.5 Evacuer les débris.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sélectionner et stocker les déchets en fonction de leur nature.</li> </ul>
<b>3. COFFRER</b>	3.1 Planifier l'organisation de son travail en phases chronologiques.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyser le travail à réaliser en différentes étapes.</li> </ul>
	3.2 Implanter l'ouvrage.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tracer les alignements, les axes de l'ouvrage et fixer les niveaux de référence.</li> </ul>
	3.3 Exécuter des fondations superficielles nécessitant une technique de coffrage.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier et reporter les repères figurant sur les chaises.</li> </ul>
	3.4 Préparer le fond de coffre.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Placer du stabilisé ou du sable.</li> <li>• Placer une membrane imperméable.</li> </ul>
	3.5 Monter, assembler les panneaux de coffrage traditionnels.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etablir l'ordre logique de réalisation des assemblages et prévoir le démontage.</li> <li>• Tracer, scier, clouer, visser, ajuster, assembler, fixer les éléments des coffrages.</li> </ul>
	3.6 Assembler les panneaux de coffrage modulés.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etablir l'ordre logique de réalisation des assemblages et prévoir le démontage.</li> </ul>
	3.7 Mettre en œuvre des techniques spéciales.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etablir l'ordre logique de réalisation des assemblages et prévoir le démontage.</li> <li>• Appliquer correctement les instructions de montage.</li> </ul>
	3.8 Mettre en œuvre des techniques de coffrage non récupérable.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etablir l'ordre logique de réalisation des assemblages.</li> <li>• Appliquer correctement les instructions de montage.</li> </ul>
	3.9 Ajuster, contrôler les panneaux fabriqués sur site.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etablir l'ordre logique de réalisation des assemblages en vue du démontage.</li> <li>• Contrôler les dimensions.</li> </ul>
	3.10 Etaçonner les éléments de coffrage.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appliquer les règles de base de stabilité.</li> </ul>
3.11 Guider le grutier.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communiquer par gestes suivant des signes</li> </ul>	

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• conventionnels.</li> <li>• Communiquer par émetteur – récepteur.</li> </ul>
3.12 Utiliser les systèmes de coffrages modulés en y incorporant des éléments de compensation.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fabriquer et installer les compensations adéquates.</li> </ul>
3.13 Placer et protéger des armatures d'attente et des systèmes d'ancrage.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appliquer la technique adéquate de placement et de protection.</li> </ul>
3.14 Placer des fourreaux de réservation.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appliquer les systèmes de réservation.</li> </ul>
3.15 Placer et stabiliser des passerelles de travail, des escaliers et protection diverses en fonction de l'évolution du chantier.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appliquer les différentes techniques de stabilisation et de protection.</li> </ul>
3.16 Intégrer dans le coffrage des joints de dilatation, de mouvement, de reprise.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appliquer les consignes du fabricant.</li> </ul>
3.17 Poser les membranes d'étanchéité et de protection.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Positionner les membranes.</li> </ul>
3.18 Poser l'isolation.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Placer les matériaux isolants sur radiers, murs, plafonds, planchers, pour les travaux d'isolation rendus inaccessibles après bétonnage des éléments coffrés.</li> </ul>
3.19 Effectuer les traitements préalables des parois (la peau du coffrage).	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utiliser les produits adéquats.</li> </ul>
3.20 Etayer des poutres, des planchers, des charpentes, des balcons, des baies, ... en vue du travail de transformation, de réhabilitation ou de restauration.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respecter les consignes reçues.</li> </ul>
3.21 Installer des vibrateurs de coffrage.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poser des vibrateurs électriques et pneumatiques.</li> </ul>
3.22 Evacuer les débris.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sélectionner et stocker les déchets en fonction de leur nature.</li> </ul>

<b>4. DECOFFRER</b>	4.1 Planifier le décoffrage suivant le système de coffrage utilisé.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appliquer les directives concernant les temps de durcissement des ouvrages (en respectant la chronologie dans le moment (durée de durcissement) et la logique de l'opération (méthode)).</li> <li>• Appliquer les différentes étapes de démontage.</li> </ul>
	4.2 Désassembler les constructions.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appliquer les techniques spécifiques et utiliser le matériel approprié.</li> </ul>
	4.3 Désassembler le coffrage modulé.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appliquer les techniques spécifiques et utiliser le matériel approprié.</li> </ul>
	4.4 Nettoyer et entretenir les éléments de coffrage.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appliquer les techniques appropriées.</li> </ul>
	4.5 Stocker les matériaux.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ranger les matériaux de manière optimale.</li> <li>• Stabiliser les stocks.</li> </ul>
	4.6 Protéger les éléments décoffrés.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appliquer les techniques appropriées.</li> </ul>
	4.7 Réparer les bétons.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contrôler la finition et remédier aux défauts.</li> </ul>
	4.8 Evacuer les débris.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sélectionner et stocker les déchets en fonction de leur nature.</li> </ul>
<b>5. PARTICIPER A DES TRAVAUX SPECIFIQUES SUR LE CHANTIER</b>	5.6. Matérialiser les limites et les niveaux de terrassement.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utiliser les instruments topographiques.</li> </ul>
	5.7. Participer aux opérations de blindage et étalement des fouilles, des tranchées, des fosses et des planchers.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appliquer les différentes techniques de blindage et d'étalement en respectant les directives reçues.</li> </ul>
	5.8. Placer la boucle de terre et la protéger.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Travailler en collaboration avec l'électricien, en respectant les techniques appropriées.</li> </ul>
	5.4. Protéger les conduites en attente.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utiliser les protections adéquates.</li> </ul>
	5.5 Participer à la mise en œuvre d'autres éléments de construction préfabriqués tels que des éléments en béton architectonique, poutres,	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manipuler avec soin, précaution et de manière sécuritaire en communiquant avec le grutier.</li> <li>• Poser, fixer et régler les éléments en respectant</li> </ul>

	poutrelles, ...	les règles de montage du constructeur.
	5.6. Participer au ferrailage et au bétonnage.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appliquer les techniques et maîtriser les gestes professionnels dans la limites de compétences du coffreur et en respectant les consignes reçues.</li> </ul>
<b>6. ASSURER LA QUALITE ET S'INTEGRER DANS LA VIE PROFESSIONNELLE</b>	6.1 Analyser son travail.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• S'informer auprès de son responsable du travail à réaliser et des procédures à mettre en œuvre.</li> <li>• Planifier son travail.</li> <li>• Contrôler son travail en terme de qualité et de quantité.</li> </ul>
	6.2 Assurer la qualité du travail.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurer le bon suivi des travaux entamés.</li> <li>• Protéger le travail, les matériaux à mettre en œuvre et le matériel selon les prescriptions et les circonstances.</li> <li>• Veiller à la fonctionnalité du matériel individuel et collectif.</li> </ul>
	6.3 Développer des attitudes personnelles favorisant la qualité du travail professionnel.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• S'intégrer dans une équipe de travail.</li> <li>• Etre ponctuel, assidu et persévérant.</li> <li>• Suivre de manière permanente les évolutions techniques du métier et des nouvelles technologies.</li> <li>• Communiquer.</li> <li>• Travailler de manière autonome.</li> <li>• Développer des attitudes déontologiques.</li> </ul>
	6.4 Participer à la valorisation de l'image de l'entreprise et de son développement.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Percevoir l'esprit et la culture de l'entreprise.</li> <li>• S'impliquer dans les plans d'action en vue d'une gestion totale de la qualité.</li> </ul>